



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E154777

VALABLE JUSQU'AU 29/06/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2015

Forme juridique : SAS

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL

Siret : 813 734 100 00023

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 000000143272195

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 000000143272195

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : CAP'ENERGIE

137 AVENUE ANATOLE FRANCE
94600 CHOISY-LE-ROI

Téléphone : 06 63 59 84 30

Portable : 0663598430

Site Internet : néant

E-mail : cap_energie@outlook.fr

Responsabilité légale :

LE MAIGAT JONATHAN DIRECTEUR GÉNÉRAL / PELEWE SIBANGA PRÉSIDENT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	02/06/2022
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	02/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	08/09/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	08/09/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	08/09/2022
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.